



80 Chemin des Lônes
26600 LA ROCHE DE GLUN
☎ : 04.75.84.68.95
tc.rochelain@wanadoo.fr

Compte-Rendu n° 1

Réunion de Rentrée - Samedi 26 août 2023 (09h30)

Présents : Denis CHIZAT, Evelyne CHIZAT, Nicole PUAUX, Noa TÊTE, Pascal TÊTE.
Anthony VESCOVI (Diplômé d'État).

Absents excusés : Anne GRANDCOLAS et Luc PRIMA.

I. ADMINISTRATIF

1. Répartition des membres du Comité de Direction (provisoire)

a. Répartition du Bureau

Rappel : **Article 18 : Rôle des membres du Bureau** - Statuts du Tennis Club Rochelain

- ◆ Le **Président** est chargé d'exécuter les décisions du Comité de Direction et du Bureau. Il signe avec le Trésorier les ordonnances de paiement, les retraits et décharges de sommes, les actes de vente et d'achat de tout titre et valeur et de toute opération de caisse. Il préside les Assemblées Générales et les réunions. Il représente l'association en justice et dans tous les actes de la vie civile.
- ◆ Le **Secrétaire** rédige les procès-verbaux et la correspondance, tient le registre des membres de l'association et garde les archives.
- ◆ Le **Trésorier** est dépositaire des fonds de l'association, tient le livre de toutes les recettes et de toutes les dépenses, encaisse les cotisations, droits d'entrée, dons, etc...

➤ *Présidence*

- Présidente : Evelyne CHIZAT
- Vice-Président : Pascal TÊTE

➤ *Secrétariat*

- Secrétaire Général : Noa TÊTE
- Secrétaire Adjointe : Nicole PUAUX

➤ *Trésorerie*

- Trésorier Général : Luc PRIMA
- Trésorières Adjointes : Evelyne CHIZAT et Nicole PUAUX

Remarque : Cette répartition des postes du Bureau est susceptible d'être modifiée si de nouveaux bénévoles font leur entrée au sein du Comité de Direction lors de l'Assemblée Générale du vendredi 1^{er} septembre 2023. Elle sera présentée et adoptée définitivement au cours de la prochaine réunion.

b. Répartition des Commissions

➤ Commission **ANIMATIONS**

Le responsable de la Commission ANIMATIONS est **Noa TÊTE**. Il sera épaulé tout au long de la saison 2024 par Denis CHIZAT, Nicole PUAUX, Pascal TÊTE et Anthony VESCOVI.

➤ Commission **COMMUNICATION**

La responsable de la Commission COMMUNICATION est **Evelyne CHIZAT**. Elle sera épaulée tout au long de la saison 2024 par Denis CHIZAT (OMS, Mairie) et Noa TÊTE (réseaux sociaux).

➤ Commission **COMPÉTITIONS ADULTES**

La responsable de la Commission COMPÉTITIONS ADULTES est **Anne GRANDCOLAS**. Elle sera épaulée tout au long de la saison 2024 par Pascal TÊTE et Anthony VESCOVI.

➤ Commission **COMPÉTITIONS JEUNES**

Le responsable de la Commission COMPÉTITIONS JEUNES est **Anthony VESCOVI**. Il sera épaulé tout au long de la saison 2024 par Anne GRANDCOLAS et Pascal TÊTE.

➤ Commission **TOURNOIS**

Les responsables de la Commission TOURNOIS sont **Noa TÊTE** et **Pascal TÊTE**. Ils seront épaulés tout au long de la saison 2024 par l'ensemble des membres du Comité de Direction.

➤ Commission **TRAVAUX**

Le responsable de la Commission TRAVAUX est **Denis CHIZAT**. Il sera épaulé tout au long de la saison 2024 par l'ensemble des membres du Comité de Direction.

Remarque : Cette première répartition des différentes Commissions pourra, éventuellement, être réorganisée si de nouveaux bénévoles font leur entrée au sein du Comité de Direction lors de l'Assemblée Générale du Tennis Club Rochelain du vendredi 1^{er} septembre 2023. Elle sera présentée et validée définitivement lors de la prochaine réunion.

2. Inscriptions

a. Permanences d'inscription

➤ *Calendrier des permanences : qui ?*

Samedi 2 septembre 2023 (10h00-12h00)	Anne GRANDCOLAS	Nicole PUAUX	Noa TÊTE	Pascal TÊTE
Dimanche 3 septembre 2023 (10h00-12h00)	Anne GRANDCOLAS	Noa TÊTE	Anthony VESCOVI	Evelyne CHIZAT
Mercredi 6 septembre 2023 (18h00-20h00)	Denis CHIZAT	Evelyne CHIZAT	Pascal TÊTE	Anthony VESCOVI
Mercredi 13 septembre 2023 (10h00-12h00)	Denis CHIZAT	Nicole PUAUX	Anthony VESCOVI	

Remarque : Dans l'idéal, au cours des permanences, deux permanents accueillent les adhérents et les aident dans le remplissage des différents documents. En parallèle, deux autres membres du Comité de Direction saisissent simultanément les licences. Le cas échéant, les licences seront saisies plus tard par un membre du Bureau.

➤ *Rappel de la procédure d'inscription : comment ?*

Pour inscrire un adhérent, qu'il s'agisse d'un **ADULTE** ou d'un **JEUNE**, la procédure est la même que l'année dernière (voire simplifiée pour les **ADULTES** avec la suppression du certificat médical et du questionnaire de santé). Le permanent prend une fiche, en fonction de la catégorie de l'adhérent, et la complète avec lui.

△ Bien porter attention à ce que le nouvel adhérent complète l'entête de sa fiche avec son nom et son prénom ainsi qu'un numéro de téléphone à contacter en cas d'urgence.

Les adhérents sont invités à renseigner les éléments suivants :

- Renseignements personnels (adresse, téléphone, courriel...)
- Prise de connaissance du règlement intérieur
- Pour les **JEUNES** uniquement : Autorisation parentale et Questionnaire de santé

Remarque : Il faut bien penser à donner à chaque nouvel adhérent le nouveau règlement intérieur voté lors de l'Assemblée Générale du vendredi 1^{er} septembre 2023.

b. 08/09/2023 - Forum des Associations : qui et quand ?

Le Forum des Associations aura lieu le vendredi 8 septembre 2023 à Pont-de-l'Isère. Les associations pourront installer leur stand à partir de 17h00 et les portes seront ouvertes au public de 18h00 à 20h00.

Seront présents à ce Forum des Associations Nicole PUAUX et Noa TÊTE dès 17h00 pour l'installation du stand du Tennis Club Rochelain et seront rejoints par Pascal TÊTE et Anthony VESCOVI.

Remarque : Au cours de ce Forum des Associations, seuls des renseignements sont donnés aux personnes potentiellement intéressées. Elles seront, par la suite, invitées à venir au club pour compléter la fiche d'inscription et régler leur licence et leur cotisation.

3. Secrétariat

- a. Agenda des Clubs (cf. **calendrier envoyé en PJ**)
- b. Assemblées Générales

➤ *01/09/2023 - Assemblée Générale du Tennis Club Rochelain*

L'Assemblée Générale du Tennis Club Rochelain se tiendra le vendredi 1^{er} septembre 2023 à 18h30. Elle sera l'occasion de dresser un bilan sur la saison tennistique 2023 qui vient de s'achever.

Au cours de cette Assemblée Générale, les points suivants seront abordés :

- Rapport moral de la Présidente
 - Rapport financier du Trésorier et approbation du budget
 - Rapport des différentes commissions et du service civique
 - Modification du règlement intérieur et des statuts
 - Renouvellement des membres du Comité de Direction
 - Questions diverses
- + Présentation du nouveau
Diplômé d'État : Anthony
VESCOVI*

À l'issue de l'Assemblée Générale, un pot d'amitié ainsi qu'une paëlla (sur inscription préalable) seront proposés aux adhérents présents. À ce jour, nous avons 30 inscrits à la paëlla. La paëlla sera offerte à tous les participants.

Remarques :

- En cas de pluie, nous ne disposons pas du Mille-Club (déjà réservé) mais nous pourrions nous abriter sous le préau du football.
- Une sangria sera préparée par Evelyne CHIZAT le jeudi 31 août 2023 pour le pot offert aux présents et pour accompagner la paëlla.

- 21/09/2023 - Assemblée Générale du Territoire 3-4 Hermitage et Romanais

L'Assemblée Générale du Territoire 3-4 Hermitage et Romanais aura lieu le jeudi 21 septembre 2023 à 19h00. Cette Assemblée Générale sera présidée par Bernadette MOLINARI, référente du Territoire.

Evelyne CHIZAT, qui représentera le club à cette Assemblée Générale, avait proposé que le Tennis Club Rochelain reçoive cette réunion. Toutefois, celle-ci se tiendra au Tennis Club de Tournon-sur-Rhône.

- 12/11/2023 - Assemblée Générale du Comité Drôme-Ardèche de Tennis

L'Assemblée Générale du Comité Drôme-Ardèche de Tennis se tiendra le dimanche 12 novembre 2023 au Teil (Ardèche) au matin : Noa TÊTE y représentera Evelyne CHIZAT et le Tennis Club Rochelain.

- 02/12/2023 - Assemblée Générale de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis

L'Assemblée Générale de la Ligue aura lieu le samedi 2 décembre 2023 à l'hôtel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis. Si Evelyne CHIZAT ne peut y assister, elle pourra donner son pouvoir à Laurence BOITE ou à Joëlle CORNUT-CHAUVINC ; si l'une de deux s'y rend.

4. Trésorerie

a. Point financier

Durant le weekend du 19 et 20 août 2023, Evelyne CHIZAT, Nicole PUAUX et Noa TÊTE ont préparé le bilan financier de la saison 2023 et le budget prévisionnel pour la saison 2024. Ces derniers seront présentés lors de l'Assemblée Générale du vendredi 1^{er} septembre 2023.

♦ Le **bilan financier de la saison 2023** est positif :

- Reliquat de subvention du service civique
- Subvention de la Mairie plus importante que dans le prévisionnel
- Très bon résultat financier du tournoi
- Prévisionnel des heures du DE surestimé
- Opération textile (solde positif à 700 €)
- Intervention facturée à l'école

♦ Le **budget prévisionnel de la saison 2024** est construit avec une légère augmentation du nombre d'adhérents :

- Prise en charge sans subvention de la rémunération du DE
- Accroissement de la popularité du tournoi
- Subvention municipale similaire à 2023
- Maîtrise des autres charges (investissements matériels déjà réalisés)
- Ressource supplémentaire attendue (remboursement de l'avance de la sécurisation des portes)

Quelques achats sont à prévoir (par Pascal TÊTE ; cf Intersport) :

- Une trentaine de raquettes pour les Jeunes (tailles : 21, 23 et 25)
- Des seaux de balles pour l'année (rouge, orange, verte)
- Un filet pour le mini-tennis
- De la signalétique (cf. Nicodis)

b. Hello Asso (cf. **carte mentale** envoyée en PJ)

➡ Nicole PUAUX et Noa TÊTE ont créé le compte Hello Asso le mardi 15 août 2023 à 10h00 directement à partir de ADOC. Lors de la création du compte, la carte d'identité d'Evelyne CHIZAT n'a pas été acceptée. La modification de cette carte d'identité a été faite le lundi 21 août 2023. Le compte est validé depuis le jeudi 25 août 2023. Nous solliciterons Yann BANKHALTER pour une démonstration d'utilisation de ce nouvel outil.

II. ENSEIGNEMENT

1. Présentation du nouveau Diplômé d'État : Anthony VESCOVI

Voici une présentation rédigée par Anthony et envoyée aux adhérents dans un courriel en juin 2023 :

♦ Je m'appelle Anthony, j'ai 38 ans et, dès septembre, je serai le nouveau moniteur du Tennis Club Rochelain ! Passionné de tennis depuis l'âge de 6 ans, j'ai commencé par être initiateur fédéral dès l'âge de 15 ans. Diplômé du Brevet d'État en **2008**, j'enseigne 10 ans au Valence-Tennis et au Tennis Club de Loriol. J'anime les cours du mini-tennis aux adultes, tout niveau.



♦ Entre **2014** et **2016**, je participe au développement du tennis-fauteuil et au coaching de Stéphane HOUDET (champion paralympique et multiple gagnant de tournois du Grand Chelem). Ces événements m'ont permis de découvrir la vie du circuit professionnel avec les meilleurs joueurs du monde dans les vestiaires (Federer, Nadal, Djokovic, Murray...).

♦ Entre **2017** et **2022**, je découvre une autre facette du tennis en étant vendeur dans un magasin de sport (rayon sport de raquettes). Je me passionne pour le matériel et le cordage.

♦ En septembre **2022**, j'ai repris l'enseignement car transmettre est ma plus grande volonté !

Remarque : Le samedi 1^{er} juillet 2023, une première séance de découverte avec Anthony VESCOVI a été proposée aux adhérents (**JEUNES** et **ADULTES**). Nous avons, malheureusement, constaté la présence de très peu d'adhérents **ADULTES** et l'absence totale d'adhérents **JEUNES**.

2. Reprise des entraînements

a. Reprise des entraînements **JEUNES**

Comme il l'a déjà été décidé lors de la précédente réunion du vendredi 30 juin 2023, les entraînements **JEUNES** reprendront la semaine du lundi 18 septembre 2023 (prévision).

Les groupes d'entraînements **JEUNES** seront constitués à la suite des permanences d'inscriptions selon la disponibilité de la majeure partie des participants.

Remarque : Aucun entraînement **JEUNES** ne sera organisé pendant les vacances scolaires. À la place, des stages seront proposés en temps voulu par Anthony VESCOVI et le Comité de Direction.

b. Reprise des entraînements **ADULTES**

Comme décidé lors de la réunion du vendredi 30 juin 2023, les entraînements **ADULTES** démarreront la semaine du lundi 18 septembre 2023 (prévision).

À l'issue des permanences d'inscription, les groupes d'entraînements **ADULTES** seront constitués selon la disponibilité de la majorité des inscrits.

Remarques :

- Tout comme pour les **JEUNES**, les entraînements **ADULTES** n'auront pas lieu durant les vacances (sauf en cas de rattrapage pour les groupes les plus en retard ; à voir en temps voulu selon la météo).
- Aussi, pour les **ADULTES**, une possible trêve hivernale pourrait être organisée du lundi 18 décembre 2023 au dimanche 14 janvier 2024 (à voir aussi selon l'avancée des entraînements).
- Lors des permanences d'inscription, bien demander aux adhérents leurs **INDISPONIBILITÉS**.

➔ Calendrier prévisionnel (entraînements **JEUNES** et **ADULTES**) :

	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
09h00-12h00	JEUNES jusqu'à 10 ans			
09h00-10h30				ADULTES groupe 4
10h30-12h00				ADULTES groupe 5
17h30-19h00		ADULTES groupe 1		
19h00-20h30		ADULTES groupe 2		
20h30-22h00		ADULTES groupe 3		
18h00-19h30			ADOLESCENTS collège-lycée	
19h30-21h00			ADULTES groupe 3	

III. COMMISSIONS

1. Commission ANIMATIONS

a. Tournoi des Vendanges : préparation

Le traditionnel Tournoi des Vendanges du club fera son grand retour le weekend du 9 et 10 septembre 2023. Une affiche et une communication ont été préparées par Karine BOGHOSIAN et Noa TÊTE ; puis envoyées (courriel et SMS) le jeudi 20 juillet 2023 aux adhérents du Tennis Club Rochelain ainsi qu'aux participants des années antérieures. ➔ À ce jour, nous comptons 5 équipes inscrites. Le Comité de Direction décide de maintenir malgré tout cette animation.

Pour la restauration, Evelyne CHIZAT s'occupe d'acheter et de commander des salades, de la viande froide, des chips et des glaces (cf. traiteur de Mauves). Aussi, Evelyne s'occupe de communiquer, ce dimanche 27 août 2023, à d'autres clubs du tournoi des Vendanges (Saint-Péray, Pont-de-l'Isère, Tournon-sur-Rhône, Saint-Jean-de-Muzols).

b. Halloween : quoi ? qui ? quand ? etc.

L'animation Halloween aura lieu le mercredi 18 octobre 2023 pour les **JEUNES** s'entraînant ce jour-là. Un flyer sera préparé par Noa TÊTE puis envoyé via le groupe WhatsApp (+ publication sur les réseaux sociaux et le site internet du club).

Les **JEUNES** seront invités à venir déguisés lors de ce dernier entraînement avant les vacances de Toussaint. Des bonbons et une petite collation leur seront proposés. Nicole PUAUX et Noa TÊTE s'occuperont de faire quelques courses (bonbons essentiellement ; quelques boissons en réserve).

2. Commission COMPÉTITIONS (cf. calendriers envoyés en PJ)

- a. Compétitions individuelles et par équipes à venir - **JEUNES**
- b. Compétitions individuelles et par équipes à venir - **ADULTES**

Remarque : Lorsque les responsables de ces deux commissions (Compétitions **JEUNES** et Compétitions **ADULTES**) avertissent les adhérents des dates des rencontres par équipes à venir, merci d'indiquer aussi les dates relatives aux phases finales pour que, éventuellement, les joueurs inscrits soient disponibles à toutes les dates.

3. Commission TOURNOIS

a. Tournoi interne : modalités édition 2024

Homologué depuis juin 2023, le tournoi interne du club débutera officiellement le mercredi 1^{er} novembre 2023 et s'achèvera le jeudi 1^{er} février 2024. Dans les faits, les tableaux seront préparés dès la sortie du classement d'octobre (mardi 3 octobre 2023) et les matchs pourront ainsi débuter dès la première semaine d'octobre 2023.

Cette démarche d'anticipation permettra aux participants de jouer dans de meilleures conditions météorologiques en octobre voire début novembre. Cela permettra également de gagner du temps pour parer à d'éventuels retards de la part des joueurs et de la météo.

Lorsque Laurence BOITE juge-arbitrait ce tournoi interne, elle laissait un délai de 10 jours pour qu'un match puisse être joué. À présent, Noa TÊTE est le Juge-Arbitre et seule une semaine sera laissée aux joueurs pour qu'ils réalisent leur match. Passé ce délai, une procédure de « relance » s'enclenchera sur les conseils de Laurence BOITE qui demeure Juge-Arbitre adjointe (avec Jean-Marie LASSERRE et Anthony VESCOVI).

Remarque : Les scores des matchs joués avant le mercredi 1^{er} novembre 2023 ne seront saisis dans le palmarès des joueurs qu'à partir de cette date-là (il en va du respect des dates homologuées).

b. Tournoi du Club : préparation de l'homologation

- ♦ Juge-Arbitre (JAT 2) : Laurence BOITE + Noa TÊTE (Juge-Arbitre adjoint, JAT 1)
Anthony VESCOVI (Juge-Arbitre adjoint, JAT 1)
- ♦ Dates : Du mercredi 29 mai 2024 au samedi 22 juin 2024
- ♦ Catégories : **Messieurs** : Senior Messieurs
45+ Messieurs
Consolante - SM
Consolante - 45+M
Dames : Senior Dames
45+ Dames
Consolante - SD
Consolante - 45+D
- ♦ Classements : De NC à 3/6
- ♦ Début des inscriptions : À partir de mars ou d'avril 2024 : - Ten'Up
- Courriel à tc.rochelain@wanadoo.fr
- Téléphone auprès des Juges-Arbitres
- ♦ Clôture des inscriptions : 4^{ème} série : Vendredi 24 mai 2024
3^{ème} série : Vendredi 31 mai 2024
2^{ème} série : Vendredi 7 juin 2024
- ♦ Tarifs : 1 catégorie : 18,00 €
2 catégories : 30,00 €
- ♦ Récompenses : En prix : 150 € - Vainqueur SM et SD
100 € - Finaliste SM et SD
En nature : Valeur estimée à 800 €
(bouteilles, repas, divers...)

4. Commission TRAVAUX

a. Installation des serrures (NEOP)

Les serrures ont été livrées mi-juillet à l'entreprise de Pascal TÊTE et ont été stockées tout l'été dans le vestiaire Dames. Une date sera fixée au cours de l'AG avec Patrice BONHOMME pour l'installation.

b. Projet d'un terrain de padel (cf. PowerPoint envoyé en PJ)

À la suite de la précédente réunion, Pascal TÊTE et Noa TÊTE ont rencontré, le mercredi 19 juillet 2023, Yann BANKHALTER pour commencer à aborder le projet de l'éventuelle construction d'un terrain de padel.

Lors de cet entretien du 19 juillet 2023, les éléments suivants ont été abordés :

- ♦ Yann BANKHALTER confirme que leurs services sont à notre disposition pour nous accompagner dans l'étude de faisabilité du projet et, plus globalement, dans un rôle de Conseil à la Maîtrise d'Ouvrage.
- ♦ Concernant l'implantation d'une piste de padel, il convient d'être vigilant sur trois points :
 1. La proximité du voisinage (au moins 100 mètres d'espace recommandé)
 2. **Le placement en zone inondable (notamment dans notre cas)**
 3. L'orientation (Nord-Sud recommandé)
- ♦ Aussi, comme demandé par Pascal TÊTE et Noa TÊTE, vous trouverez ci-dessous la liste des financeurs potentiels évoqués durant l'entretien :
 1. La Région Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis : Un schéma directeur d'aide au développement du tennis a été conclu avec la Région visant à soutenir les projets d'équipement adossés à des projets de développement ambitieux des clubs affiliés à la Fédération Française de Tennis ; ci-après le contact pour l'instruction d'une demande à la Région : Bertrand.ROUX@auvergnrhonealpes.fr, tél : 04.26.73.52.77.

2. Le Département de la Drôme : Yann BANKHALTER nous confirme que si notre projet dépasse le seuil de 80 000 € HT, notre commune pour solliciter une aide auprès du Département. Aussi, ci-dessous leur contact que nous pouvons solliciter :

Nicolas GOMORD

Chef de Service Sport
Direction Éducation Jeunesse Sport
26, Avenue du Président Herriot
26026 VALENCE Cedex 9
04.75.79.81.79 / 06.66.08.71.76

3. La Fédération Française de Tennis : Ci-après le lien pour accéder à la nouvelle plateforme fédérale pour toute demande d'aide financière FFT par le club : <https://relance.fft.fr/> (Prendre contact avec Yann BANKHALTER avant de déposer la demande).
4. La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au lien suivant : <https://www.drôme.gouv.fr/2023-depot-des-demandes-de-subsidations-detr-dsil-a8449.html>.

➔ Noa TÊTE s'occupe de planifier une réunion au Tennis Club Rochelain avec Michel GOUNON (Maire de La Roche de Glun), Valérie GIROUX (Directrice Générale des Services) et Stéphanie BONDOMME (Présidente de l'Office Municipale des Sports). Cette rencontre sera l'occasion de présenter ce projet (avec Yann BANKHALTER) et de refaire un état des lieux du club.

Questions diverses ?

- Arbitrage - Formations : Noa TÊTE poursuit les formations de Juge-Arbitre qu'il a déjà entamées lors de la précédente saison.
 - La formation de **JAE 1** (Juge-Arbitre de Compétitions par Équipes - Niveau 1) organisée par le Comité Drôme-Ardèche de Tennis : l'examen final se tiendra le samedi 18 novembre 2023 (13h45 à 17h30). Le règlement pour cette formation a été payé par virement bancaire de 30,00 € par Luc PRIMA au Comité Drôme-Ardèche de Tennis.
 - La formation de **JAT 2** (Juge-Arbitre de Compétitions Individuelles - Niveau 2) organisée par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Tennis mais déléguée au Comité Drôme-Ardèche de Tennis : l'examen final se tiendra le samedi 27 avril 2024 (après-midi). Le règlement s'est directement fait via Ten'Up par Noa TÊTE ; puis Nicole PUAUX lui a fait un virement de 25,00 € pour le rembourser.

Précision : Les formations de **JAE 1** et de **JAT 1** seront communiquées aux adhérents licenciés en 2024. Le Tennis Club Rochelain prendra en charge le coût des formations pour ceux qui seraient intéressés ; en précisant bien à ces derniers qu'ils doivent se rendre également disponibles pour les compétitions par équipes **JEUNES**.
- Arbitrage - Juges-Arbitres : Une liste avec les Juges-Arbitres et les Arbitres licenciés au Tennis Club Rochelain sera affichée dans le bureau dès septembre 2023. Si nécessaire, ces derniers pourront être contactés pour venir juge-arbitrer des rencontres par équipes **JEUNES** et **ADULTES**.
- Opération textile - Suite : Pour compléter la tenue proposée lors de la saison précédente, Pascal souhaite proposer, avant les Compétitions d'Automne, une **doudoune sans manche** floquée aux couleurs du Tennis Club Rochelain. Cette doudoune sera proposée à tous les adhérents lors des permanences d'inscription pour un coût de 20,00 €.
- Remerciements - Laurence BOITE : Noa TÊTE propose qu'au cours de l'AG 1^{er} septembre 2023 soit remis un **bon d'achat** à Laurence BOITE (50,00 € à la Fnac) qui a juge-arbitré le tournoi interne 2023 et le tournoi de juin 2023. Sans elle, ces deux compétitions n'auraient pas pu être organisées. ➔ Proposition approuvée par l'ensemble des membres présents lors de ce Comité de Direction. Nicole PUAUX s'occupe d'acheter la carte cadeau.

- Partenariat - Comité d'Entreprise : Comme évoqué lors des questions diverses de la précédente réunion, la Maison Pic souhaite mettre en place un partenariat avec le Tennis Club Rochelain. Il leur a été proposé une nouvelle formule « **Comité d'Entreprise** » avec un coût de licence et de cotisation au club moindre (100,00 € par personne au lieu de 115,00 €). Evelyne CHIZAT propose que cet avantage soit également applicable à l'ensemble des membres du Comité de Direction. ➡ Proposition approuvée à l'unanimité par l'ensemble des présents.
- Incivilité - Dégradation : Dans la nuit du 7 au 8 août 2023, des jeunes ont passé la soirée dans les extérieurs du Tennis Club Rochelain. Ils ont, bien entendu, oublié de débarrasser leurs **déchets** (bouteilles d'alcool vides, sacs plastiques, gobelets, jeu de cartes... cf. **photographies envoyées sur le groupe WhatsApp**). Noa TÊTE a fait un courriel à la Mairie en leur joignant les photographies : les équipes du service technique sont venues nettoyer les lieux.
- Piqûres - Guêpes : Michaël STÉPHAN a été piqué plusieurs fois le dimanche 13 août 2023 par des guêpes qui nichent dans le poteau du **court n°2**. Si le nid est encore présent à la rentrée, Noa TÊTE avertira la Mairie par courriel pour que le service technique vienne faire le nécessaire.
- Subvention - OMS : Alors que la saison 2023 vient de s'achever, le **dossier de subvention** de l'Office Municipale des Sports sera préparé par Noa TÊTE pendant que les informations relatives à cette saison tennistique sont encore fraîches. Le dossier sera à parfaire définitivement lorsqu'il sera demandé par Stéphanie BONHOMME, Président de l'OMS.

Prochaine réunion
Lundi 9 octobre 2023 (19h00)

Fin de la réunion à 12h15.

Noa TÊTE,
Secrétaire Général

